

# A quelques pas...



Impression Katydea

## Les Ruines du Château du Goust (XIV-XVI<sup>ème</sup> siècle)

Dans le site médiéval où affleuraient autrefois le marais, se dressent aujourd'hui les vestiges du château du Goust. Au XIV<sup>ème</sup> siècle, la Seigneurie, alors propriété de Jeanne d'Ussé, dame de Montjean, est vendue à la famille Montfort qui la gardera jusqu'au XV<sup>ème</sup> siècle. Elle devient ensuite, à partir de 1418, propriété des Montauban. Jean VI, dernier représentant de cette lignée laisse son nom dans l'histoire en prenant une part active dans les guerres de religion, ce qui entrainera d'ailleurs, le début de sa faillite. A partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, le château, laissé à l'abandon, se dégrade au fil des ans malgré ses éléments architecturaux, civils et militaires dignes d'intérêt. A partir de 1997, une association tente de redonner vie au château. Il est inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 2008.

Depuis 2013, des travaux d'inventaires et d'études archéologiques ont été lancés ; le château n'a pas fini de nous dévoiler son passé médiéval et Renaissance.



Office de Tourisme Loire et Sillon (Savenay)  
02.28.016.016  
[www.ot-loiresillon.fr](http://www.ot-loiresillon.fr)

Commune de Malville  
02.40.56.42.61  
[www.malville.fr](http://www.malville.fr)

Communauté de communes Loire et Sillon  
02.40.56.81.03  
[www.cc-loiresillon.fr](http://www.cc-loiresillon.fr)



Office de Tourisme  
Loire & Sillon  
Association



Crédits photos : Patrice Dorizon - Service Tourisme



5,8 km

1h30

SENTIER DE LA COULÉE DU GOUST

Malville







## DÉPART : VILLAGE DU GOUST - MALVILLE (D17)

Suivre le chemin face au parking et prendre sur votre gauche au niveau de la clôture. Continuer tout droit.

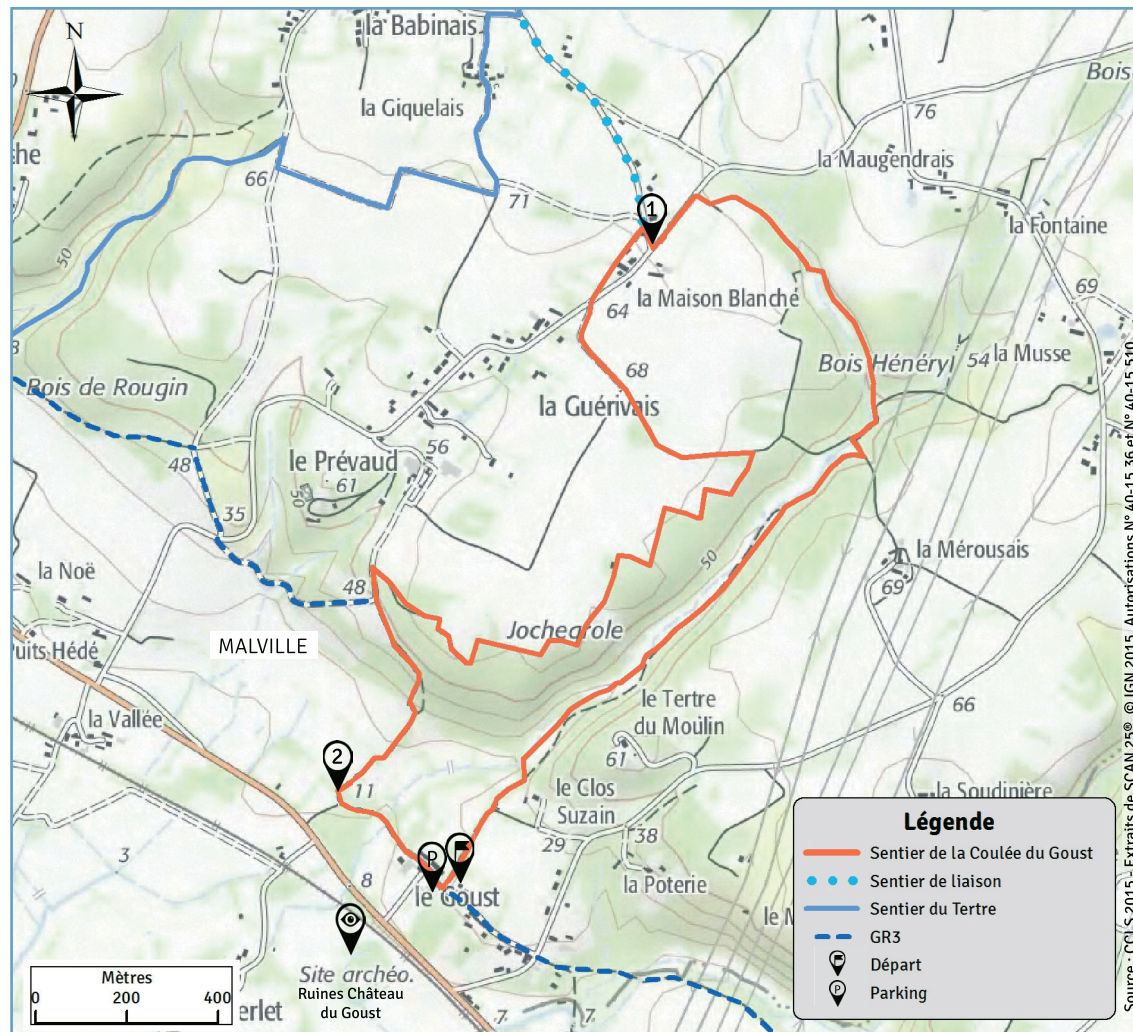
Au premier carrefour, tourner à gauche puis à droite. Après le virage, continuer tout droit en laissant le sentier sur votre droite. Prendre le chemin sur votre droite au carrefour suivant.

Arrivé au niveau de la route goudronnée, bifurquer à gauche en direction de la Guérvais.

**1** Dans le village, tourner à droite vers le Boistuaud, puis aussitôt à gauche après la maison.

Traverser de nouveau la route goudronnée pour emprunter le chemin de remembrement face à vous. Prendre sur votre droite 600m plus loin et au croisement, descendre le sentier sur la gauche et continuer tout droit.

**2** A l'embranchement suivant, tourner à droite vers la départementale et au niveau de l'entrée de champ, tourner à gauche puis à droite pour rejoindre tranquillement le point de départ.



## BALISAGE JAUNE

**ACCESSIBILITÉ :** Circuit accessible toute l'année.

